

Département de la MANCHE
Canton de LES PIEUX
Commune de HELLEVILLE

Séance du 21 novembre 2008

L'an deux mille huit, le vingt et un novembre à 19 h 30, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique et ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr Jean-François LAMOTTE, Maire

Etaient Présents : Mesdames et messieurs LAMOTTE Jean-François, Maire – LAHAYE Jean-François - LECESNE Patrice Adjoints – CHARDOT Bernard- TRAVERT Françoise – LACOUR Sylvain – GUIFFARD Marylène – LEGARS Yves - DESVERGEZ Bernadette
Absents excusés: MM LOHIER Florence – PONS Jean-Noël
Melle Françoise TRAVERT a été élue secrétaire de séance

Sécurisation et aménagement du bourg

Modification de l'entrée du cimetière/demande subvention

Vu, les différentes délibérations du conseil municipal concernant la sécurisation et l'aménagement du bourg, notamment celle du 26 février 2008,

Le Conseil municipal :

- retient la proposition de l'entreprise « Minéral Service » d'un montant de 13231.89 € TTC, lot 4 aménagement paysager (modification de l'entrée du cimetière)
- sollicite une subvention auprès de Monsieur GATIGNOL, Député de la Manche, dans le cadre de la réserve parlementaire.
- confirme que le plan de financement est le suivant : autofinancement et subventions
- dit qu'une autre demande de subvention a été déposée auprès de Monsieur le Préfet de la Manche, dans le cadre de la dotation globale d'équipement.

Divers

Dans le cadre des travaux d'aménagement du bourg, un arbre a été abattu. Le conseil municipal décide de donner le bois au comité des fêtes et à l'association des parents d'élèves du RPI Héauville Helleville.